

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122](#)[Item](#)[Marie Moret à Louis-Victor Colin, 15 mai 1900](#)

Marie Moret à Louis-Victor Colin, 15 mai 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[15 mai 1900](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméMarie Moret remercie Louis-Victor Colin en son nom, celui d'Émilie Dallet et d'Auguste Fabre, pour l'envoi de trois albums et de trois notices. Elle le remercie également des informations contenues dans sa lettre du 10 mai 1900 et transmet les salutations de toute la famille.

NotesMarie Moret répond à la lettre de Louis-Victor Colin du 10 mai 1900 (Cnam FG 44 (2) c).

Support

- Le résumé du texte de la carte postale est manuscrit à la suite de la copie de la lettre de Marie Moret à Henry Herth du 14 mai 1900.
- Texte manuscrit à la mine de plomb.

Mots-clés

[Information](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation1 p. (421rbis)

Nature du documentCopie manuscrite d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Nîmes, 14 mai 1900

me faire un envoi
de mes bonnettes d'arrêter à
mon journal d'arrêter
à Monsieur Henry North.

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre et facture du 11^e ainsi
que des bonnettes annoncées.
Ci-joint je vous envoie
le solde de la susdite
facture (bonnettes n° 920/1/2)
en un chèque N° 275639
valeur 50 fr 95 sur M. H.
Offroy Gubard et Cie
Paris. Veuillez m'en
accuser réception.

J'espère que satisfaction
des bonnettes à l'usage et
ce vous remercie de
votre vigilance.

Veuillez agréer
Messieurs, mes civilités
parfaites

Marie Gavini

Nîmes, 15 mai 1900

" exprime à M. Colin ses remerciements, avec
de M. Deller et de M. Sabre pour le précieux
envoi des bonnettes et des lettres bien étudiées à
destination. Remercie également M. Colin des
informations de sa lettre du 10^e et le
prie enfin d'agréer l'expression des
meilleurs souvenirs de toute la famille."